

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 09

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq octobre à 18 h 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en
session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 17/10/2019

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., FAY E.P., DROGOU-SPANU D., LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absent : Mr JACOMET M.

Objet: vente du Gîte Saint Pierre

Monsieur PESCE André étant familialement concerné ne prend pas part au vote et au débat.

Monsieur OPERTO A., 1^{er} adjoint porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier en date du 02.10.2019 de Madame CABESOS Jocelyne représentant la SARL JAOC Gîte Saint Pierre précisant la vente du fonds de commerce du Gîte Saint Pierre à Monsieur BALLESTER Damien et Madame PESCE Georgina, co/gérants de la SARL DANINA.

L'assemblée Délibérante à l'unanimité est favorable à cette cession.

Monsieur le 1^{er} adjoint agrée la SARL DANINA et dispense expressément de la signification de l'acte de vente par acte d'huissier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

OPERTO Antoine,

1^{er} adjoint



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/10/2019 004-210400909-20191025-DE_2019_024-DE